

De M. le Maire de la commune de la Voulte
sur Rhône,

À l'ensemble des conseillers municipaux,

À la Voulte-sur-Rhône,
Le 23/10/2024,

**CONVOCAATION
AU CONSEIL MUNICIPAL**

Chers (ères) Collègues,

En raison de l'absence de quorum lors de la séance du 22 octobre 2024 et conformément à l'article L.2121-17 du CGCT, je vous convie à la prochaine réunion du **CONSEIL MUNICIPAL** qui se tiendra le :

**Mardi 29 Octobre 2024
à 18h
en salle du Conseil Municipal**

L'ordre du jour sera le même que celui prévu pour la séance du 22 octobre 2024. Toutefois, je vous confirme que le projet de délibération n°2024-055 est retiré de l'ordre du jour du fait de l'acceptation par Madame la Préfète de l'Ardèche de la démission de Madame Chaix-Imberteche en date du 21/10/2024.

Conformément à l'article précité, les débats se dérouleront sans condition de quorum.

Je vous prie d'agréer, Chers (ères) Collègues, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Bernard Brottes

Afin de pouvoir les traiter efficacement, je vous serais reconnaissant de me transmettre vos questions par écrit au moins 3 jours ouvrables avant le CM.

POUVOIR

Vu l'article L.2121-20 du CGCT qui autorise « tout conseiller municipal empêché d'assister à une séance à donner à un collègue de son choix le pouvoir écrit de voter en son nom. Un même conseiller municipal ne peut être porteur que d'un seul pouvoir [...] »

Je soussigné(e), (NOM, Prénom)
donne pouvoir à (NOM, Prénom)

Afin de me représenter à la séance du conseil municipal de la commune de la Voulte-sur-Rhône
convoqué pour le **29/10/2024**,

Et de prendre part à toutes les délibérations, émettre tous votes et signer tous documents par
procuration.

Fait à

Le